

8 km

Beyssac • Saint-Sornin Lavolps • Arnac-Pompadour • Troche • Concèze • Beyssenac

Durée : 2h00

Balisage : Vert

Difficulté : Moyen

Départ : Parking  
centre  
bourg

Aller jusqu'à la mairie et prendre le petit chemin creux en face des bâtiments, jusqu'à la D 7E. Prendre la route à droite sur 50 m puis le chemin à gauche jusqu'au moulin de Lignac. Passer sur le petit pont et remonter le chemin (forte déclivité). Prendre à gauche à l'intersection avec le prochain chemin.

A la prochaine intersection, prendre à droite et descendre jusqu'au gué que l'on traverse sur un petit pont à gauche. Après le gué, prendre à gauche. Attention aux ornières\*. Petit passage délicat : si le chemin est boueux, il existe un passage piéton à droite du marigot.

A la prochaine intersection, prendre à gauche le chemin qui descend jusqu'à la D 7E. Prendre à gauche, passer le pont au Moulin de la Rivière. Continuer la route jusqu'à la Jumenterie Nationale.

A la patte d'oie, prendre à droite. A la prochaine intersection, prendre la direction de la Villatte.

Prendre le 3ème chemin à gauche. Remonter une belle allée plantée de grands sapins. En arrivant sur un pré, prendre à gauche en suivant la clôture toujours en lisière du pré jusqu'à la route et à Beyssac.

### \*Possibilité de variante (2 km) – balisage jaune

Prendre à droite (forte déclivité). En haut, prendre à gauche le long des pommiers.

A l'intersection, prendre à gauche pour rejoindre la route et encore à gauche jusqu'au Moulin de la Rivière.

